

Intitulé de la formation	Formation des tuteurs de stages paramédicaux
Public concerné	Infirmier(e)s DE encadrant les étudiants infirmiers en stage
Cadre législatif	Instruction n° DGOS/RH1/2016/330 du 4 novembre 2016 relative à la formation des tuteurs de stage paramédicaux.
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> • Clarifier le concept de compétence et les points clés du référentiel de formation en soins infirmiers, • Discerner le rôle, la fonction et les missions du tuteur de stage, • Mettre en place une organisation apprenante au sein des services ou unités, • Développer une posture adaptée en privilégiant la réflexivité, • Concevoir et intégrer les différents outils d'évaluation des compétences, • Faciliter l'appropriation du nouveau processus de formation par les tuteurs, • Structurer l'accompagnement des stagiaires au cours du stage, • Développer les quatre compétences requises à la formation des stagiaires par les tuteurs et acquérir une posture de tuteur.
Durée	28 heures réparties en 2 fois 2 jours + retour d'expérience
Formateur(s)	Coordinatrice pédagogique, Cadres paramédicaux chargés de la formation
Méthodes pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> • Apports de connaissances, • Analyse de pratiques, • Démarches réflexives à partir d'étude de cas, • Utilisation du portfolio, • Mises en situation simulées avec débriefing, • Partage d'expériences.
Contenu de formation	<ul style="list-style-type: none"> • Positionner la fonction tutorale, • Renforcer l'interface du tuteur dans la construction du partenariat tripartite (étudiant, tuteur, formateur) • Proposer un accompagnement spécifique dans le parcours individualisé, • Développer l'analyse réflexive dans une démarche de formation par compétences, • S'approprier les outils du tutorat pour une évaluation objective des acquisitions de l'étudiant.
Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluation en situation simulée de l'acquisition des gestes et des comportements du stagiaire. • Evaluation sommative • Evaluation de la satisfaction
Validité de la formation	Attestation de suivi de formation
Coût	Nous contacter : audrey.rucet@ifsi-berck.fr